



CAP Maintenance des Matériels Parcs et Jardins



110 avenue Anthony Caro
59630 Bourbourg
Tél. 03 28 62 38 78
Fax : 03 28 22 57 70
bourbourg.formation@cneap.fr
www.lycee-charles-brasseur.fr

Contrat d'Apprentissage

1- OBJECTIFS

- Acquérir une qualification professionnelle reconnue, adaptée aux besoins de l'entreprise
- Exécuter des tâches sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique tout en étant responsable de son poste de travail. L'activité principale étant celle de la maintenance des matériels de parc et jardins.

2- FORMATION

Le programme :

• Français	150 h
• Anglais	50 h
• Mathématiques /Sciences	152 h
• Sport/Santé/Sécurité	50 h
• Monde actuel	45 h
• Arts appliqués	25 h
• Technologie moteur	180 h
• Atelier moteur machine	148 h
• Atelier métallerie	60 h
• Soutien	45 h

Le rythme d'alternance :

- La formation se déroule en alternance (1 semaine par mois en centre)

3- MODE DE RECRUTEMENT

Tests d'évaluations permettant d'apprécier les aptitudes, les connaissances et les compétences nécessaires ou souhaitables à l'exercice du poste.

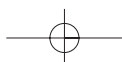
Entretiens individuels afin d'approfondir les motivations et le projet professionnel, l'entrée en formation est subordonnée à un contrat d'apprentissage signé entre le jeune et l'entreprise d'accueil.

4- LES EMPLOYEURS

Concessionnaires et entreprises de distribution de matériels, entreprises de location des matériels, entreprises de service et de maintenance des matériels, collectivités locales.

5- PUBLIC CONCERNE

- Jeunes de -de 26 ans de niveau inférieur à V ou possédant un diplôme obsolète.
- Jeunes motivés par la maintenance des matériels de parcs et jardins.



6- VALIDATION

- CAP Maintenance des Matériels Parcs et Jardins
- Diplôme Officiel de niveau V du Ministère de l'Education Nationale

7- MOYENS A DISPOSITION

Equipe pédagogique :

- Formateurs de niveau Bac+2 à Bac+5
- Professionnels ayant 20 ans d'expérience

Moyens pédagogiques :

- Equipement vidéo et salle multimédia
- Ateliers
- Self service sur place
- Possibilité de transports en commun

8- DUREE DE FORMATION

- 940 h dans le cadre d'un contrat de 24 mois

9- CAPACITES LIEES À L'EMPLOI

Le métier requiert d'être capable :

- De faire preuve d'un sens aigu de l'observation des conditions de réalisation des diverses productions et de l'utilisation des différents matériels et équipement
- De respecter les réglementations en vigueur
- D'anticiper les risques possibles